Des estimations de population de plus en plus détaillées

Au 1er janvier 2006, la population alsacienne est estimée à 1817 000 habitants. **Depuis 1999,** le gain de population est en movenne de 12 100 personnes par an. **Bas-Rhin et Haut-Rhin** ont connu des augmentations similaires. Parmi les grandes communes alsaciennes. Haguenau a connu la plus forte croissance, avec plus de 8 % en 6 ans. Sur les 528 communes alsaciennes de moins de 10 000 habitants recensées en 2004, 2005 ou 2006. seule 1 sur 6 a perdu de la population depuis 1999.

La nouvelle méthode de recensement permet d'établir en chaque début d'année l'estimation de la population au 1^{er} janvier de l'année précédente. Ainsi, la population alsacienne s'élève à 1 817 000 habitants au 1er janvier 2006, soit un gain de 84 500 personnes depuis le 1^{er} janvier 1999, année du dernier recensement général de la population. Sur cette période, la population régionale a augmenté de 0,68 % en moyenne annuelle, contre 0,64 % pour l'ensemble de la métropole, ce qui place l'Alsace à la 10° place des régions pour le dynamisme démographique. Elle se situe désormais loin derrière les régions méridionales telles Languedoc-Roussillon (+1,4 %), Midi-Pyrénées (+1,2 %), Corse (+1,05 %) ou Aquitaine (+1,0 %),

et à peu près au même niveau de croissance que l'Île-de-France ou Poitou-Charentes.

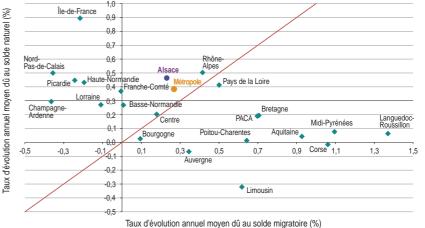
Une croissance toujours tirée par le mouvement naturel

Les données d'état-civil permettent d'estimer l'accroissement naturel de l'Alsace, correspondant à l'excédent des naissances sur les décès. Sur la progression de 84 500 habitants en 7 ans, 58 000 sont dûs au seul jeu du mouvement naturel, et 26 500 proviennent du solde migratoire positif. Autrement dit, l'accroissement de la population est, sur la période, d'en moyenne 12 100 personnes par an : plus des deux tiers, soit 8 300 personnes par an

- Au 1er janvier 2006, la population alsacienne est estimée à 1 817 000 habi-
- Avec 0.68 % de croissance annuelle movenne, l'Alsace se place au 10° rang des régions en terme de dynamisme démographique.
- Au 1er janvier 2005, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin comptent respectivement 1 070 500 et 735 600 habitants.

L'Alsace, une évolution très proche de la Métropole

Composantes de l'évolution annuelle movenne de la population des régions entre 1999 et 2005



sont apportées par le dynamisme naturel et 30 %, soit 3 800 personnes par an, proviennent du solde migratoire positif.

Ainsi, le mouvement naturel est toujours l'élément prépondérant de la croissance de la population alsacienne avec un taux annuel moyen de 0,46 %, alors que la moyenne nationale se situe à 0,38 %. La région se situe au quatrième rang des régions métropolitaines les plus dynamiques en la matière, après l'Île-de-France (+0,89 %), Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais (+0,50 %). À l'opposé, trois régions perdent de la population par le jeu du solde naturel : la Corse (-0,02 %), l'Auvergne (-0,07 %) et le Limousin (-0,32 %).

Le dynamisme démographique alsacien se maintient depuis 1990

Composantes de l'évolution de la population depuis le recensement de 1975

	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2005
Taux de croissance moyen annuel (%)	0,45	0,46	0,73	0,69
dont dû au solde naturel	0,37	0,46	0,47	0,46
dont dû au solde migratoire	0,08	0,00	0,26	0,23

Cependant, l'apport migratoire, avec un taux annuel moyen de +0,22 %, place l'Alsace au 12^e rang des régions les plus attractives, devant les régions Centre (+0,18 %), Bourgogne (+0.09)%) Basse-Normandie (+0,01 %). Ce taux est déficitaire pour 7 régions dont 4 se situent dans le Nord-Est : Franche-Comté (-0,01 %), Lorraine (-0,11 %), Nord-Pas-de-Calais (-0,36 %) et Champagne-Ardenne (-0,36 %). Pour l'ensemble de la

France métropolitaine, ce taux atteint 0.27 %.

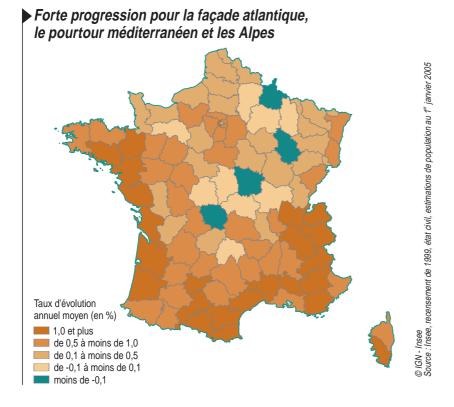
de la population, enquêtes annuelles de recensement

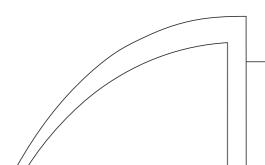
Depuis le recensement de 1982, la croissance de la population alsacienne par le mouvement naturel reste stable à 0,46 % en movenne annuelle. Le mouvement migratoire, lui, a fortement varié: inférieur à 0,1 % de 1975 à 1982, et nul, en moyenne, entre 1982 et 1990, son apport atteint 0,26 % l'an entre 1990 et 1999 et 0,22 % entre 1999 et 2005. C'est ainsi que depuis la décennie 90, le jeu des migrations se traduit chaque année, en solde net, par l'installation d'environ 4 000 personnes de plus dans la région.

La population de l'Alsace représente 3 % de la population métropolitaine ; cette part reste stable depuis le recensement de 1999 et la place désormais au 13° rang des régions françaises, derrière la Picardie et juste devant la Haute-Normandie, dépassée au cours de l'année 2005.

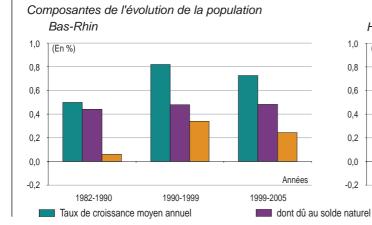
Des résultats départementaux désormais disponibles

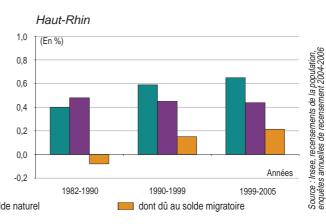
La troisième campagne de recensement permet, pour la première fois, de déterminer la population des départements. Les





▶ Le solde migratoire progresse dans le Haut-Rhin





Les trentes départements métropolitains les plus peuplés en 2005

Départements	Population 1999	Estimation 2005	
Nord (59)	2 555 500	2 576 300	
Paris (75)	2 123 700	2 153 600	
Bouches-du-Rhône (13)	1 834 000	1 905 800	
Rhône (69)	1 577 100	1 654 100	
Hauts-de-Seine (92)	1 427 900	1 516 700	
Seine-Saint-Denis (93)	1 383 300	1 459 100	2
Pas-de-Calais (62)	1 442 000	1 455 900	200
Yvelines (78)	1 353 900	1 394 800	204-
Gironde (33)	1 286 100	1 376 100	nt 20
Val-de-Marne (94)	1 227 000	1 278 900	эше
Seine-et-Marne (77)	1 191 800	1 260 500	ense
Seine-Maritime (76)	1 239 600	1 243 500	rec
Loire-Atlantique (44)	1 133 200	1 208 800	s de
Essonne (91)	1 133 800	1 187 800	elle
Isère (38)	1 092 800	1 161 600	nue
Haute-Garonne (31)	1 044 200	1 155 800	es s
Val-d'Oise (95)	1 104 500	1 148 000	quêt
Bas-Rhin (67)	1 025 000	1 070 500	en
Alpes-Maritimes (06)	1 010 600	1 063 800	tion,
Moselle (57)	1 023 800	1 036 800	pula
Hérault (34)	894 500	982 300	od 2
Var (83)	897 600	967 100	de la
Ille-et-Vilaine (35)	866 100	929 900	ent (
Finistère (29)	852 300	876 700	mes
Oise (60)	766 300	786 000	sens
Maine-et-Loire (49)	732 600	755 000	., re
Haut-Rhin (68)	707 600	735 600	see
Loire (42)	729 100	731 900	1 : 8
Meurthe-et-Moselle (54)	714 300 643 29	722 300 688 544	Sources : Insee, recensement de la population, enquêtes annuelles de recensement 2004-2005
Morbihan (56)	043 29	000 044	SS

résultats établis à partir de l'ensemble des collectes, sont datés du 1^{er} janvier 2005.

Les évolutions de population par départements confirment l'attraction exercée par les fronts maritimes de l'Ouest et du Sud de la France. Toutefois, la population des départements de la façade sud-est, dans le massif alpin, se révèle également dynamique en progressant de plus de 1 % en moyenne annuelle. C'est le cas des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie, de l'Isère, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence.

Départements alsaciens : des évolutions très proches

Au 1^{er} janvier 2005, la population du département du Bas-Rhin s'élève à 1 070 500 habitants, celle du département du Haut-Rhin à 735 600. Entre 1999 et 2005, le Bas-Rhin a gagné 45 500 habitants, soit une croissance moyenne annuelle de 0,73 %, le Haut-Rhin 28 000, avec une croissance de 0,65 %.

Cependant entre la dernière période intercensitaire 1990 et 1999 et la période 1999-2005, l'augmentation de population est moindre pour le département du Bas-Rhin: la croissance moyenne annuelle s'abaisse de 0,82 % à 0,73 %. Pour le département du Haut-Rhin, l'augmentation de population s'affirme : de 0,59 % en movenne annuelle à 0,65 %. Ces évolutions contraires sont le fait du poids de la composante migratoire : affaiblissement des arrivées nettes de population dans le Bas-Rhin, augmentation confirmée dans le Haut-Rhin.

En 1999, le Bas-Rhin se situait au 18° rang des départements métropolitains, en terme de population, le Haut-Rhin au 29° rang. En 2005, ce classement reste inchangé pour le Bas-Rhin alors que le Haut-Rhin gagne 2 places et se situe désormais au 27° rang devant

5

Plus forte progression pour Haguenau

Population des grandes communes d'Alsace : estimation au 01/01/2005

	Danulation 2005	Variation 1999-2005		
	Population 2005	Effectif	En %	
Strasbourg	272 700	8 700	3,3	
Mulhouse	111 700	1 600	1,4	
Colmar	65 300	200	0,3	
Haguenau	35 000	2 800	8,6	
Schiltigheim	31 400	600	1,9	
Illkirch-Graffenstaden	25 100	1 200	5,2	

les départements de la Loire et de la Meurthe-et-Moselle.

Diversité des gains de population pour les grandes communes alsaciennes

Le nouveau dispositif du recensement permet d'obtenir des estimations de population pour les plus grandes communes du territoire. En effet, les communes de 10 000 habitants et plus sont recensées annuellement par sondage. Pour chacune des collectes, environ 8 % de la population est enquêtée, et au terme du cycle de 5 ans, 40 % de la population sera concernée. D'ores et déjà, en tenant compte des 3 premières enquêtes de recensement, les estimations ont pu être établies pour près de 400 communes sur l'ensemble du territoire national. En Alsace, aux estimations de Strasbourg, Colmar et Mulhouse, précédemment calculées, s'ajoutent celles de Haguenau, Schiltigheim et Illkirch-Graffenstaden.

Les résultats de la dernière collecte consolident les estimations déjà portées sur les trois grandes communes d'Alsace : Strasbourg voit sa population augmenter de 3,3 % entre 1999 et 2005 et gagne 8 700 habitants, Mulhouse pro-

gresse de 1,4 % avec 1 600 personnes supplémentaires, et enfin Colmar est quasiment stable avec une progression de 200 habitants (+0,3 %).

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004-2006

Pour les trois autres communes, Haguenau se distingue par le rythme de progression de sa population: +8,6 % en 6 ans, soit un gain de 2 800 habitants. Illkirch-Graffenstaden la suit avec une hausse de 5,2 % ce qui correspond à 1 200 habitants supplémentaires. Enfin Schiltigheim gagne 600 habitants, une hausse de 1,9 % de sa population.

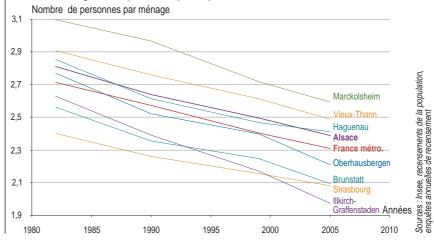
Pour toutes ces communes, le nombre de personnes par ménage diminue. La baisse est particulièrement marquée pour Illkirch-Graffenstaden : seulement 1,97 personne par ménage en 2005, après 2,17 en 1999 et même 2,39 en 1990. Elle a ainsi contrebalancé pour bonne part le très fort accroissement des résidences principales, de 14,6 % entre 1999 et 2005.

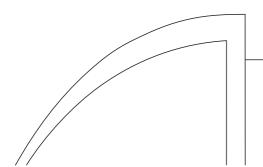
La baisse de la taille des ménages se confirme également pour l'ensemble de la région : de 2,5 personnes en moyenne par ménage en 1999, à 2,4 en 2005. Le même phénomène est observé au niveau national : la taille des ménages passe de 2,4 à 2,3 personnes en moyenne.

528 communes de moins de 10 000 habitants recensées

Dorénavant, les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées exhaustivement, et ceci avec une périodicité quinquennale. Elles ont dès l'origine été réparties aléatoirement en 5 groupes, dits de rotation. Ces groupes ont globalement des populations

Des ménages de plus en plus petits





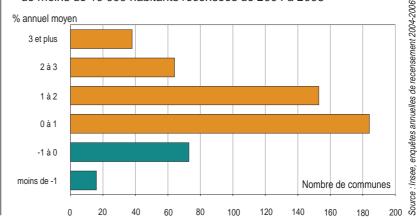
équivalentes avec des structures très proches, par exemple en termes de répartition par grands groupes d'âge ou par type d'habitat. À la fin de la troisième campagne de recensement, sur les 880 communes d'Alsace de moins de 10 000 habitants, 528 communes ont été enquêtées.

La progression de la population a été vigoureuse dans une centaine de communes pour lesquelles la croissance annuelle moyenne de la population égale ou dépasse les 2 %. Les plus fortes évolutions touchent des communes de moins de 1 000 habitants : Jungholtz, Saint-Cosme, Galfingue, Hagenthal-le-Haut et Logelheim pour le Haut-Rhin, Zehnacker, Bossendorf et Witternheim pour le Bas-Rhin. Pour toutes ces communes, la progression annuelle moyenne de la population est supérieure ou égale à 4,5 %.

Les communes dont la population diminue sont au nombre de 90 : elles représentent 17 % de l'ensemble des communes recensées. Là aussi, effet de la taille de la commune, les baisses les plus marquées, en proportion, touchent des communes de taille inférieure à 500 habitants : il s'agit

Cinq communes sur six gagnent de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des communes de moins de 10 000 habitants recensées de 2004 à 2006



de Lorentzen, Adamswiller, Niedersteinbach et Thal-Drulingen pour le Bas-Rhin et Emlingen pour le Haut-Rhin. Elles perdent, en moyenne annuelle, plus de 2 % de leur population.

En variation absolue, les communes de Brunstatt, Bartenheim et Lutterbach pour le Haut-Rhin, Barr et Marckolsheim pour le Bas-Rhin ont gagné plus de 500 habitants entre 1999 et leur campagne de recensement. À l'autre bout du classement, Vieux-Thann pour le Haut-Rhin, Mundolsheim et Oberhausbergen pour le Bas-Rhin ont perdu plus de 100 habitants. Dans tous ces derniers cas, que la com-

mune gagne ou perde des habitants, le même phénomène de diminution de la taille des ménages est observé.

Poursuite de l'étalement urbain

Le gain total de population pour les communes de moins de 10 000 habitants recensées entre 2004 et 2006, est de 32 650 habitants. La progression, de 0,9 % en moyenne annuelle, est plus élévée pour ces communes que pour l'ensemble de la région. L'étalement urbain se poursuit car l'apport de population a été plus marqué dans

les communes appartenant à une couronne périurbaine ou à des communes multipolarisées. La progression de population, en moyenne annuelle, est de 1 % dans ces espaces contre 0,6 % dans les pôles urbains ou les espaces à

Une croissance plus soutenue dans les communes périurbaines ou multipolarisées

	Nombre de communes recensées	Population 1999	Population Enquête de recensement	Variation	Évolution annuelle moyenne (%)
Pôle urbain	39	120 485	125 100	4 615	0,6
Couronne périurbaine	195	184 045	196 524	12 479	1,1
Commune multipolarisée	213	210 675	223 438	12 763	1,0
Espace à dominante rurale	81	71 685	74 473	2 788	0,6
Ensemble	528	586 890	619 535	32 645	0,9

Champ : communes de moins de 10 000 habitants recensées en 2004, 2005 ou 2006.



Insee, recensement de la population, annuelles de recensement 2004-2006

dominante rurale. Néanmoins, tous les types d'espaces progressent. Il est en particulier notable que les communes connaissant des pertes de population, au demeurant réduites, apparaissent réparties sur l'ensemble du territoire régional.

Annie ÉBRO **Vincent LE CALONNEC**

Méthodologie

La nouvelle méthode de recensement, instaurée par la loi "Démocratie de Proximité" du 24 février 2002, substitue au comptage exhaustif traditionnel organisé tous les 8 ou 9 ans, une technique d'enquêtes annuelles.

Elle distingue les communes en fonction de leur taille, avec un seuil de 10 000 habitants inscrit dans la loi.

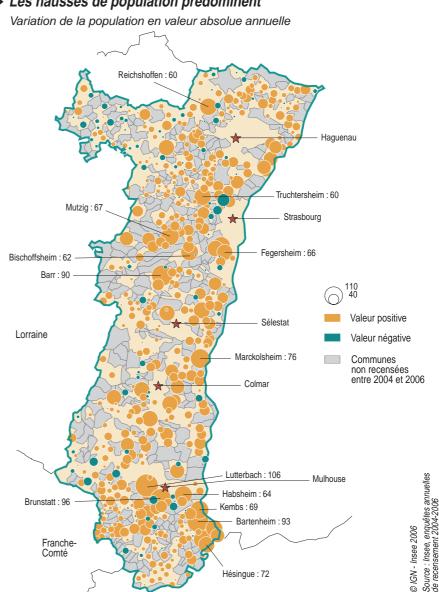
Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées une fois tous les cinq ans, exhaustivement. Le recensement a lieu par roulement de manière qu'au bout du cycle des 5 années, l'ensemble de ces communes est recensé.

Les communes de 10 000 habitants et plus sont recensées annuellement selon un échantillon d'adresses qui représente 8 % de la population. Au terme du cycle des 5 années, environ 40 % de la population de ces communes sera enquêtée.

Les premières populations légales seront établies à la fin du 1er cycle, c'est-à-dire à la fin 2008. Ensuite, les populations légales seront déterminées annuellement.

Les estimations de population de ce document se fondent sur les dénombrements de population issus des 3 premières enquêtes annuelles de recensement : 2004, 2005 et 2006.

Les hausses de population prédominent



Pour en savoir plus :

"Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 : les départements du Sud du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes" - Arnaud Degorre et Patrick Redor - Insee Première n° 1116 - Janvier 2007.

"Solde naturel stable" - Stéphanie Hérant - Chiffres pour l'Alsace - dossier n° 12 "L'année économique et sociale 2005" - Juillet 2006.

"Recensement 2004: 1 794 000 alsaciens" - Thomas Morin - Chiffres pour l'Alsace n° 27 - Juillet 2005.

Site www.insee.fr, portail "recensement de la population"

